

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Dans le cadre de cet éditorial, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré, par le biais de réunions, démarches, à la préparation et au bon déroulement des Journées Européennes du Patrimoine organisées les samedi 17 et dimanche 18 septembre. Un retour sur celles-ci est détaillé dans ce même bulletin.

Fort de la fréquentation de nombreux visiteurs, des commentaires mentionnant la qualité des deux manifestations proposées, la réflexion peut naturellement s'engager pour renouveler notre participation lors de l'édition 2023 !

Par ailleurs, l'animation proposée lors d'Octobre Rose a rencontré un joli succès. Un bel élan de générosité a également été observé lors de l'opération Vente de brioches au profit de l'association des Papillons Blancs.

Ces deux actions se verront naturellement reconduites en 2023, avec quelques aménagements pour la dernière nommée et ce afin d'optimiser la vente de brioches.

Vous trouverez dans ces colonnes les multiples temps forts proposés par les associations, pour ne citer qu'en cette fin d'octobre : la fête d'Halloween par l'association des parents d'élèves, la soirée couscous du COW Football. Vous remarquerez que l'agenda de Novembre est également « bien rempli ».

Plus directement, je vous invite à découvrir dans ces colonnes les manifestations proposées par l'association des parents d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023.

Le repas offert aux aînés par la commune aura lieu le 20 novembre à 12h30 à la salle Charles Lecat. Les élus passeront à domicile prendre les inscriptions très prochainement.

Sur la thématique des travaux en cours, le passage à l'éclairage LED sur le territoire communal est en voie de finalisation. Des armoires de commandes restent à implanter et des points lumineux à poser dans certaines zones du village. Cet investissement s'inscrit dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable.

Du point de vue de l'évolution des effectifs des agents communaux, à noter le recrutement de Madame Sophie BECQUET en CDD du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022 (suite au départ à la retraite de Madame Véronique QUESNEL). Parallèlement, le CDD de Monsieur Nicolas LAVACRY a été prolongé du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023 (suite au départ à la retraite de Monsieur Alain HAMIOT).

D'autre part en raison d'une charge de travail de plus en plus importante, faisant suite à différentes réformes et à une complexité des tâches de secrétariat, nous vous informons qu'une réorganisation a été décidée (se reporter aux nouveaux horaires en fin de bulletin)

Prenez soin de vous et de vos proches

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 21 Octobre 2022

La rentrée à l'école Arc-en-Ciel



A cette rentrée scolaire, l'effectif de l'école est de 50 élèves répartis comme suit :

- 13 PS/MS/GS,**
- 17 CP/CE1,**
- 20 CE2/CM1/CM2.**

Nous avons déjà pu assister à une manifestation autour du tennis et nous comptons établir un projet dans cette discipline cette année.

Les premières séances de natation ont débuté le 30 septembre pour les CE2/CM1/CM2. Les CP/CE1 s'y rendront à partir du mois de janvier.

Nous aurons également l'intervention en classe d'un militaire pour parler du 11 novembre et des commémorations.

**La directrice
Mme Masson Stéphanie**

La vie des associations

L'AMICALE DES PROPRIETAIRES CHASSEURS DE WOIGNARUE

L'Amicale des propriétaires chasseurs a tenu une assemblée générale le 06 septembre à la salle de la mairie. Environ 30 personnes étaient présentes. Lors de cette assemblée, les bilans trésoriers, administratifs et de gestion du petit gibier ont été présentés. A la demande des propriétaires présents, une assemblée générale aura lieu chaque année afin d'informer les membres du travail effectué.

Lors de cette assemblée, Monsieur René DOUDOUX a présenté sa démission après plus de 50 années passées dans le bureau dont 47 années de présidence : Un grand merci à ce Monsieur pour son dévouement.

L'assemblée a donc voté un nouveau membre du conseil d'administration. Il s'agit de M. Franck CLERE qui a été élu à l'unanimité.

Suite à cette assemblée générale, les membres du conseil d'administration se sont réunis une nouvelle fois le 08 septembre afin d'élire le bureau.

Ont donc été élus :

Président	: Monsieur Christophe DEVILLERS
Vice-Président	: Monsieur Benoit MACQUIGNY
Président d'honneur	: Monsieur René DOUDOUX
Secrétaire	: Monsieur Claude MABILLE
Secrétaire adjoint	: Monsieur François FOURDRIN
Trésorier	: Monsieur Claude DEVILLERS
Trésorier adjoint	: Monsieur Franck CLERE
Membres	: Monsieur Olivier MACQUIGNY Monsieur Daniel TIRE

A noter que pour la saison de chasse de plaine 2022-2023, l'ouverture se fera le lundi 19 septembre et la fermeture le dimanche 23 octobre. Malheureusement, les populations de l'espèce perdrix ne permettant pas d'en prélever, le tir de celle-ci sera interdit.

Bonne saison de chasse à toutes et à tous. Restez prudents.

*Pour l'ensemble des membres du bureau
Christophe DEVILLERS*

Retour sur les Journées Européennes du Patrimoine

Le patrimoine de Woignarue (du moins une infime partie !) s'est ouvert aux visiteurs le temps d'un week-end.

Le thème du Marais d'Hautebut « dans tous ses états », le samedi 17 septembre.

Le départ s'effectuait le long de la D463, en surplomb de la falaise morte. Il s'agissait là, de s'imprégner de cet espace remarquable au travers de ses caractéristiques physiques et géologiques, de sa biodiversité, de son histoire (comment l'homme avait conquis cet espace sur la mer (les renclôtures, la digue).

Puis les visiteurs, accompagnés de guides locaux, fins connaisseurs du site !, s'élançaient pour un itinéraire en lien direct avec la nature. Le contexte de l'érosion des falaises, la gestion de l'eau dans le marais et plus largement des Bas-champs, l'extraction des galets sur le territoire communal, la protection contre la mer, le contexte de l'agriculture y étaient également décrits.

En fin de parcours, une exposition les attendait à la hutte Delarue. Une vingtaine de panneaux venait illustrer l'ensemble des points décrits précédemment ainsi que des faits historiques qui ont jalonné la vie du marais depuis sa création dont des épisodes survenus durant la guerre de Cent ans, la guerre 1914-1918, durant la seconde guerre mondiale (les blockhaus, les asperges de Rommel), des inondations dont celle de 1990, la dernière en date ; des constructions atypiques (les 4 chalets, la ferme des galets, le corps de garde,).

Au cours de la visite de la hutte, les installations étaient présentées ainsi que les techniques de chasse, la réglementation en vigueur.



L'église Sainte-Marie Madeleine à chœur ouvert

En ce 18 septembre 2022, le bicentenaire des cloches actuelles, Magdeleine et Vallerye, a été célébré.

L'exposition préparée donnait de multiples informations sur l'édifice, sur la fabrication de ces deux cloches. En bronze, elles ont été « fondues » à Frévent (Pas de Calais) avec, en principe, le métal des deux cloches qu'elles ont remplacées. Ce fut Pierre Servant, voiturier à Woignarue, qui porta les vieilles cloches et retourna à Frévent six semaines plus tard chercher les neuves. Il lui fut versé 38 F pour les deux voyages.

L'adjudicataire des poids et mesures de Frévent réclama 5 francs 50 centimes pour peser les vieilles cloches. François GORLIER, fondeur, pour avoir refondu celles-ci et fourni « la matière du déchet » a reçu la somme de 286 francs et 50 centimes ».



Elles offrent des caractéristiques différentes. La plus grosse, d'un diamètre extérieur de 84 cm et d'une hauteur de 70 cm porte cette inscription "en l'an 1822, je fus nommée **MAGDELEINE** par Monsieur Pierre Louis Simon et Dame Marie Magdeleine Elisabeth PRUVOST".

Sur la plus petite, d'un diamètre extérieur de 75 cm et d'une hauteur de 62 cm figure "en l'an 1822, je fus nommée **VALLERYE** par Monsieur Auguste Ducros et par Dame Marie Cécile Opportune Petit". Rappelons que Marie-Madeleine est la patronne de Woignarue et que Valéry est le patron d'Onival.



Lors de la préparation de la journée du patrimoine, Gérard MAISON et Alain LEJEUNE, en procédant à un nettoyage de fond ! ont retrouvé non sans peine, l'inscription peinte en jaune de la note de chaque cloche : **MI pour MAGDELEINE (la grosse cloche) et FA pour « la petite » nommée VALLERYE.**

Les deux cloches sont désormais immobiles depuis leur électrification en 1998. Elles sont frappées par un marteau ce qui donne « l'impression » d'une volée (marteau visible sur le cliché ci-dessus). C'est aussi le cas pour le glas qui est frappé par espacement, uniquement sur la grosse cloche.

« Autrefois le glas était sonné manuellement à 2 cloches pour un adulte, il commençait pour la grosse cloche pour un homme et par la petite pour une femme.

Pour un enfant jusqu'à la communion solennelle, seule la petite cloche sonnait.

Trois « appels » de 10 minutes chacun espacés de 2 – 3 minutes étaient sonnés du jour du décès jusqu'au jour de l'enterrement.

Cette sonnerie était payante et la famille du défunt en réglait le montant aux sacristains en place.

Lors des grandes fêtes religieuses, à la sortie de la messe, les fidèles se rassemblaient sur le parvis. On s'embrassait, on bavardait beaucoup et l'on médissait un peu... !

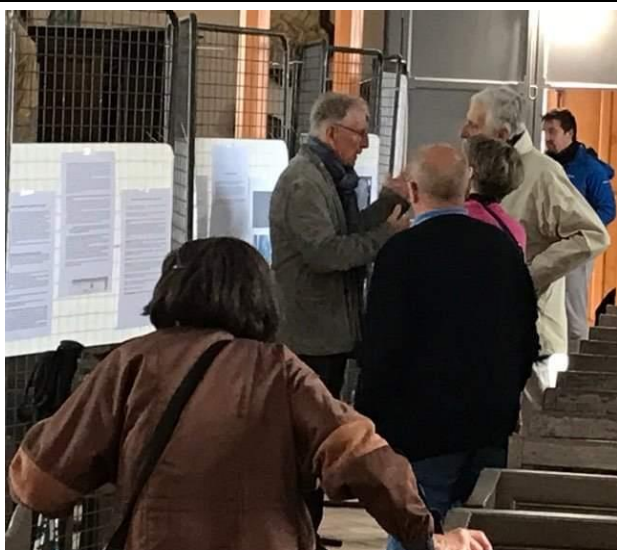
Mais ce que l'on attendait surtout c'est que le bourrelier, Maurice BEURAIN, (dit Fifin sans doute à cause du fil fin) monte au clocher pour carillonner. Il jouait des mélodies simples, peu renouvelées mais cela enchantait la foule... Le carillon se taisait, on battait des mains et l'on entendait quelquefois un timide « bravo Maurice ». L'assemblée s'égaillait ... et se retrouvait « chez Julie » ou chez « Ma Sœur » (les 2 cafés) pour savourer un apéritif ».

+++++

Au cours de la journée, plus de 120 visiteurs ont été recensés, à la grande satisfaction des organisateurs ; des visiteurs curieux et enthousiastes à l'idée de rendre visite à Magdeleine et Vallerye, juchées à près de 10 mètres de hauteur et d'en estimer le poids !

D'après le tableau de corrélation entre le diamètre et la note des gabarits FARNIER, les deux cloches ont été respectivement estimées à **350 kgs pour Magdeleine et 235 kgs pour Vallerye.**

Une magnifique cloche précisons en chocolat ! a été offerte aux 6 participants les plus proches de la valeur estimée de chaque cloche (Magdeleine/Vallerye).



Des visiteurs désireux de (re)découvrir les multiples facettes de l'édifice



Jean-Mary THOMAS, déclamant en picard l'histoire revisitée de la guérison de Saint BLIMONT par Saint Valery.....un moment truculent !

Relater un peu de l'histoire récente de l'église, c'est mentionner que jusqu'en 2018, l'accès aux cloches se faisait uniquement par une échelle de 6,70 m de long, bien rudimentaire, passant au-dessus de l'armoire qui contenait le mécanisme de la pendule.

Depuis, un escalier en cascade et des paliers interposés assurent un accès facilité et sécurisé.



QUELQUES DATES IMPORTANTES POUR L'EGLISE :

Evoquer ce patrimoine remarquable, c'est aussi exposer quelques dates qui ont marqué la vie de l'église et permis d'en assurer la sauvegarde :

21 janvier 1923 : adjudication des travaux : construction d'une sacristie M. CHOQUART Paul à Woignarue retenu pour 10.311,60 F.

28 janvier 1923 : Décision de démolir l'ancienne sacristie par M. Paul CHOQUART à qui les matériaux seront abandonnés comme salaire.

12 avril 1923 traité de gré à gré entre la Commune et M. BOULLENGER pour la réalisation d'un emprunt.

Entre les soussignés : Mr Edmond BECQUET autorisé par délibération du 24 aout 1922 et M. BOULLENGER Désiré Adolphe Aimé propriétaire domicilié à Woignarue,
Article 1 Mr BOULLENGER prête à la commune de Woignarue une somme de 32.633 F destinée à solder la dépense de travaux divers : réfection de l'église, nivellement de la place, construction d'une sacristie et d'un mur, intérêts à 7,25 % l'an, remboursable en 20 années.

14 octobre 1950 : restauration des vitraux de l'église ; devis de Mr C AGNARD 199.869 F, subvention 171.371 F ; avis favorable

10 juin 1986 : réfection toiture de l'église pour 129.173,67 F (HT) subvention du département (38.752 F) et autofinancement (90.422 F) inscription pour demande subvention.

16 octobre 1991 : budget supplémentaire église : réfection du clocher (87.319,30 F) et protection des vitraux (12.080,70 F)

22 mars 1996 : budget communal investissement : Eglise (horloge, vitraux) 52.600 F

24 avril 1997 : église : « le maire signale que les cloches ne sont plus dans leur axe. Elles ont été déplacées d'environ 20 cm lors de leur remise en état en 1993. Maintenant, lorsque l'on sonne, le clocher bouge du fait de ce déséquilibre. Il faudrait enlever les cordes. Une subvention sera demandée pour la sonnerie de l'horloge ».

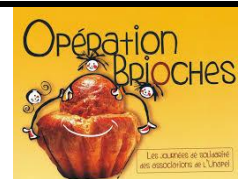
16 avril 1998 : électrification des cloches ; les travaux de remise en marche de l'horloge avec les sonneries des cloches sont réalisés.

2008 – armature en bois (réalisée par Mr Alain HAMIOT employé communal) mise en place pour éviter l'effondrement de l'arc triomphal.

2009 – interdiction d'accès dans l'église.

19 et 20 novembre 2016 – cérémonies de réouverture de l'église.

Opération brioches au profit de L'ASSOCIATION DES PAPILLONS BLANCS



Entourée de bénévoles, la municipalité de Woignarue a participé le samedi 8 octobre à la vente de brioches dans le cadre de la semaine OPERATION BRIOCHES Journées solidaires des associations UNAPEI.

La vente des 180 brioches s'est déroulée via le « porte à porte ». **733.50 €** ont ainsi été collectés. Après déduction de la facture des brioches confectionnées, la somme de **445.50 €** a été reversée à l'ADAPEI 80 (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Somme « **Les Papillons Blancs** »).

Le réseau UNAPEI accompagne des personnes avec un handicap intellectuel, psychique, polyhandicapées et avec autisme.

Parmi les participants, Mme Christiane FERET – membre de cette association depuis 8 ans et responsable de la commission familles, tient à renouveler ses remerciements aux habitants pour leur générosité et rappelle le caractère indispensable de cette opération qui contribue à l'amélioration des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap mental et psychique dans les établissements existants et à la création de nouvelles structures dans le département.



Parmi les bénévoles ayant assuré la vente des brioches

...Belle mobilisation pour Octobre Rose ...



Près de 80 personnes s'étaient réunies dès 9 heures, ce dimanche 16 octobre, pour participer à l'opération **Octobre rose**, une action de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein.

Dans le détail, la manifestation proposait une marche avec deux parcours possibles : l'un de 3 kms et l'autre 6 kms, empruntant les rues et chemins du village, de quoi redécouvrir notre bel environnement.

Après la marche, un Apéro' Rose était proposé par l'harmonie municipale.



Des participants en attente du go de départ



Au détour du parcours



Un public à l'écoute de la prestation musicale proposée



La somme collectée, à savoir 370.11 €, a été intégralement reversée à l'association « Agir contre le cancer 80 ».

Dans son mot de remerciements, Mme Corinne DAMIS – 2^{ème} adjointe et coordinatrice de l'action, a « rappelé qu'avec 60 000 nouveaux cas par an en France, le cancer du sein reste le 1^{er} cancer chez la femme et est le plus mortel. Détecté à un stade précoce, 9 femmes sur 10 en guérissent à horizon 5 ans, d'où l'importance de la prévention ».

Elle en a profité pour remercier Madame Le Maire, ses collègues conseillers municipaux, les employés municipaux pour leur aide, les sapeurs-pompiers locaux d'avoir répondu présents pour assurer la sécurité lors de la marche, sans oublier les membres de l'harmonie municipale pour cette aubade qui a clôturé notre matinée.

Je voudrais vous remercier toutes et tous, habitantes et habitants de Woignarue et des communes environnantes, de votre participation à cette 2^{ème} édition organisée par la municipalité en espérant vous compter toujours plus nombreux l'an prochain. Merci ».



Union Nationale des Combattants

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 20 mai 1920



Association UNC de WOIGNARUE

WOIGNARUE, le 21 octobre 2022

Congrès Arrondissement Abbeville

Le dimanche 9 octobre, l'association UNC de Woignarue a participé au congrès de l'UNC de l'arrondissement d'Abbeville qui s'est déroulé à Saint-Valéry sur Somme au grenier à sel. Pour information, notre association est rattachée à l'arrondissement d'Abbeville qui regroupe 16 associations d'anciens combattants.

Ce congrès s'est déroulé dans une bonne ambiance : accueil des associations à partir de 8h00, suivi d'une réunion de travail qui a vu l'élection d'un nouveau président au sein de notre arrondissement. C'est le Colonel Guy MAERTEN, président de l'association de Saint Valéry sur Somme qui succède à M. Jean LEJEUNE (décédé en octobre 2020).

Après cette réunion de travail, nous avons eu droit à une conférence dirigée par M. Bernard PAHN sur les opérations extérieures en centre Afrique, son intervention a duré presque une heure.

La ville de Saint-Valéry avait organisé le déplacement en mini-bus du Grenier à sel jusqu'à l'église, du fait de la distance entre les deux lieux. Après l'office religieux, un hommage a été rendu aux anciens combattants au monument aux morts ; Le congrès s'est terminé par un défilé avec tous les officiels, le long du quai de Saint-Valéry jusqu'au grenier à sel.

Le repas du midi a rassemblé environ 180 convives dont 18 personnes de notre association.

Pour information, c'est notre association qui organisera le prochain congrès de l'UNC de l'arrondissement d'Abbeville. La date prévue est le dimanche 10 septembre 2023.

Je souhaiterais rappeler que notre association n'est pas réservée uniquement aux anciens combattants, nous avons plusieurs catégories de personnes, comme les soldats de France (personnes ayant accompli leur service militaire) ou tout simplement des associés (ou adhérent, tout dépend de la dénomination propre au sein d'une association).

Les anciens combattants de notre association sont tous des anciens de la guerre d'Algérie et ces personnes avoisinent ou dépassent les 80 ans.

Si nous devons perpétuer le devoir de mémoire par respect à tous nos anciens combattants qui ont sacrifié une partie de leur jeunesse, nous avons besoin de nouveaux adhérents ; pour information l'association UNC de l'arrondissement d'Abbeville a enregistré près de 60 décès depuis un an, sur environ 1100 adhérents, c'est énorme !

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 2 décembre 2022 à 18h00 en la salle de la Mairie de Woignarue, alors si vous voulez nous rejoindre en qualité d'adhérent, nous vous accueillerons avec plaisir.

Raynal DARGNIER

Président UNC WOIGNARUE



Parmi les membres de la section locale de l'UNC : de gauche à droite : Bernard LEGRAND, Jean LECLERCQ, Jacques DEVILLERS, Michel HIBLOT et Michel TAVERNIER

A l'agenda des associations, plusieurs dates à retenir dès à présent :

- Soirée couscous-repas dansant du COW Football 29 octobre (salle Charles Lecat à 19h) – voir *affiche ci-après*
- Défilé d'Halloween des Parents d'élèves 29 octobre - voir *article ci-après*
- Cérémonie commémorative du 11 novembre UNC Woignarue – voir horaires dernière page
- Loto de l'amicale des Sapeurs-Pompiers le 13 novembre (salle Charles Lecat à 13h30)
-voir affiche ci-après
- Le repas des aînés offert par la municipalité le dimanche 20 novembre à 12h30, salle Charles Lecat
- Sainte Cécile de l'Harmonie Municipale le 26 novembre

Dates pour décembre

- | | |
|--|----------------|
| ➤ Téléthon (lavage de voitures par les Pompiers) | le 3 décembre |
| ➤ Concours de manille du COW Football | le 3 décembre |
| ➤ Commémoration de la guerre d'Algérie | le 5 décembre |
| ➤ Illumination du sapin de Noël | le 9 décembre |
| ➤ Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers | le 10 décembre |
| ➤ Distribution des colis aux Aînés par la Municipalité | le 17 décembre |

Octobre 2022

Samedi 29 Octobre 2022 : Défilé Halloween RDV à 14h30 à la salle de cantine (activité gratuite)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE WOIGNARUE



A tous les petits et les grands,

Si vous n'avez pas peur des sorcières, citrouille maléfiques et autres monstres,

Venez fêter avec nous **HALLOWEEN**

Le samedi 29 Octobre 2022 à 14h30

Rendez-vous devant la salle de cantine pour aller défiler en quête de sucreries.

Après avoir défilé

Les fantômes, un goûter vous sera offert !



Pensez à vos déguisements !

Pour cette année scolaire 2022-2023, plusieurs autres dates sont proposées :

Novembre 2022

- Vendredi 18 Novembre 2022 : Soirée Beaujolais (traditionnel camembert au barbecue)

Décembre 2022

- Courant du mois : sortie au cinéma sur le temps scolaire
- 9 Décembre 2022 : Buvette Illumination du sapin de Noël
- Vendredi 16 Décembre 2022 : Visite du Père Noël sur le temps scolaire et goûter par l'Association avec friandises par la Commune.

Février 2023

- Samedi 25 Février 2023 : Mardi Gras à la salle polyvalente (bal, déguisement, maquillage, crêpes) : Activité gratuite (sur inscription)

Avril 2023

- Courant du mois : Grille de Pâques. Chaque lot sera remis à chaque élève.
- Samedi 15 Avril 2023 : Chasse aux œufs de Pâques (Activité gratuite sur inscription)

Mai 2023

- 1^{er} Mai 2023 : Vente de Muguet. Pas de passage dans les maisons. 2 Points de vente fixes : Place de l'église (Woignarue), Parking Hautebut

Juillet 2023

- 14 Juillet 2023 Après-midi : Jeux au stade organisés par le Comité des Fêtes avec la participation de l'ensemble des associations. (Activité gratuite)
Buvette et vente de gaufres organisées par l'Association.
- 22 Juillet 2023 : Repas Moules – Frites.

Août 2023

Un peu de repos bien mérité !

Bonnes vacances à vous tous.

Merci par avance aux familles qui nous soutiennent lors de ces événements. Et pour celles que l'on n'a pas encore rencontrées, nous serons ravis de vous accueillir !

Notre But : Faire plaisir aux enfants !!!

Pensez également à vous abonner à notre page Facebook pour suivre notre actualité : **Ape Woignarue**

**SOIREE
COUSCOUS**

repas
dansant

**SAMEDI
29
OCTOBRE**

19 heures

Salle des fêtes
de Woignarue

REPAS 17€
- Couscous
- Fromage
- Dessert

**MENU ENFANT
8€**

WOIGNARUE

Réservation :
• Lucas Leclercq : 07 70 48 14 58
• Maxime Fourdrin : 06 06 48 94 78

WOIGNARUE

Salle Charles Lecat

L'amicale des Sapeurs Pompiers

organise son

LOTO

Dimanche 13 Novembre 2022

13h30 ouverture des portes - 14h30 début des jeux

Nombreux lots à gagner

Carte cadeau 150€ - Cookeo - Robot pâtissier
Trancheuse - Cartes cadeau 40€ ...

3€ le carton / 10€ les 4 / 15€ les 6 / 20€ les 10

Pâtisseries et buvette sur place

IPNS

INFO DES RESTOS DU CŒUR Relais Somme Inscription Campagne Hiver 2022/2023



Les inscriptions pour la Campagne d'hiver des Restos du cœur se dérouleront au local « Resto du Cœur » - Place de la République – à FRESSENEVILLE, sur le créneau 13h30 à 16 h, aux dates suivantes :

Lundi 31/10, Jeudi 3/11, Lundi 7/11, Mardi 8/11, Lundi 14/11 et Mardi 15/11.

Pour les inscriptions :

Merci de vous munir de tous les documents nécessaires à votre inscription (toutes vos ressources et toutes vos charges, impôts et taxes)

Il est rappelé que les documents doivent **ETRE RECENTS** et que toute inscription ne pourra être établie qu'après présentation de tous les documents réclamés.

Pour cause de COVID, les inscriptions se feront dans les locaux avec un seul membre de la famille. Le port du masque est obligatoire ainsi que le respect des règles de sécurité (distanciation).

Important : NE PAS RENTRER DANS LES LOCAUX SANS Y ETRE INVITE.

La campagne d'hiver débutera le Lundi 21 Novembre 2022 à 13 h 30

Sapeur Pompier Volontaire, pourquoi pas vous ?



Avec pour objectif de pouvoir continuer d'assurer un service de secours de proximité envers nos concitoyens, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Woignarue est à la recherche de volontaires.

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous acceptez de donner du temps au service des autres. Rejoignez-nous !!!

Vous pouvez vous manifester auprès de la mairie ou venir nous rencontrer et découvrir notre activité lors de notre prochaine manœuvre mensuelle le dimanche 6 novembre prochain de 8h à 12h à la caserne.

LOCATION DE LA SALLE CHARLES LECAT

La réservation se fait **uniquement** le jeudi après-midi en mairie de 13h30 à 16h00 auprès de Mlle DUBOIS Marina

En dehors de ce créneau, merci d'adresser un mail à : mairiewoignarue@orange.fr
Ou déposer une demande écrite en mairie.

Information : usage de drone sur le territoire communal

Nous rappelons que l'usage d'un drone, qu'il soit de loisir ou pour un usage professionnel est strictement encadré.

Voici les règles principales qui s'appliquent aux propriétaires de drones qui l'utilisent pour le loisir :

- Le drone ne peut pas survoler des personnes
- Le drone ne doit pas filmer de personnes sans leur consentement
- Le drone ne peut voler pendant la nuit
- Le drone doit rester dans le champ de vision de son propriétaire et dans la limite de sa propriété.



Si le propriétaire du drone souhaite l'utiliser pour un usage professionnel, pour faire des prises de vue par exemple, il doit obligatoirement faire une demande d'autorisation auprès de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC) et déclarer le drone comme drone professionnel. Bien entendu, l'usage professionnel d'un drone est également soumis à législation pour protéger les particuliers et leur droit à l'image.

À l'État civil 2022

Naissance :

PHILIPPE Paul le 11 octobre 2022 à Abbeville

Mariage :

BRENET Laurent et CARPENTIER Nathalie le 8 octobre 2022 à Woignarue

Décès :

VATTRE Janine épouse Tavernier (80 ans) le 25 septembre 2022 à Woignarue

MARIE Josiane épouse WULSTECKE (72 ans) le 10 octobre 2022 à Abbeville

Madame Janine TAVERNIER a fait son entrée dans les services communaux le 15 février 1982. Elle y a passé 20 ans jusqu'à son départ à la retraite le 1^{er} juillet 2002, en qualité d'agent d'entretien qualifié.

Aux familles des défunt(e)s, nous présentons nos sincères condoléances.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

12 h 00 : Rassemblement des sociétés devant la salle Charles Lecat

Défilé avec l'harmonie municipale, le Corps des sapeurs-pompiers et la section UNC
Dépôt de gerbe à la stèle des anciens combattants et allocution message de l'UNC par le président de l'association

Dépôt de gerbe au monument aux morts, avec allocution, remise de médailles, lecture de textes et chants des enfants de l'école **Arc en ciel** et dépôt de fleurs

12 h 45 : Retour salle Charles Lecat

Remise de médaille

Vin d'honneur et distribution de friandises aux enfants

13 h 15 : Repas de l'UNC à la salle de répétition

Nota : Inscription jusqu'au 6 novembre auprès de M. DEVILLERS Jacques au 03 22 61 03 78
ou M. DARGNIER Raynal au 06 31 87 24 62

Le prix du repas est fixé à 35 €

ATTENTION...Nouveaux horaires de mairie à partir du 7 NOVEMBRE 2022

Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

. Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

. Mardi : de 8h30 à 12h00

. Jeudi : de 14h00 à 17h00

. Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://www.brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue.fr>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>